



## Campagne de vaccination des jeunes de 12 à 17 ans contre la COVID-19

Chers parents,

Pour faire suite à l'INFO-PARENTS du 21 mai dernier, nous vous communiquons les précisions quant à l'organisation des services de vaccination en milieu scolaire des jeunes de 12 ans (âge au jour de la vaccination) à 17 ans contre la COVID-19.

Pour alimenter votre réflexion et répondre à certaines de vos interrogations notamment le vaccin utilisé, son efficacité, la durée de protection, les réactions possibles et divers autres aspects, nous vous invitons à prendre connaissance d'un [feuillet d'information](#) sur la vaccination contre la COVID-19 émanant de la Santé publique.

L'opération de vaccination, telle que décidée par les directions de la Santé publique de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est, se déroulera dans cinq centres de vaccination répartis selon un horaire détaillé et ce, pour chacune de nos écoles secondaires (dates, heures et lieux de vaccination). L'horaire de vaccinations vous sera communiqué dès qu'il aura été confirmé par les directions de la Santé publique. Il s'étendra du lundi 7 juin au vendredi 18 juin 2021.

En ce qui concerne les élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire, ils ne seront pas vaccinés dans le cadre de l'opération en milieu scolaire, les directions de la Santé publique invitent les parents à accompagner eux-mêmes leurs enfants en prenant rendez-vous sur [Clic-Santé](#).

Les élèves de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle devront également prendre rendez-vous sur [Clic-Santé](#).

## Déroulement pour les élèves du secondaire

### Étape 1. Formulaires de consentement

Le formulaire de consentement dûment complété et signé soit par le parent [d'un élève de 12 ou 13 ans](#) ou par [l'élève lui-même de 14 ans et plus](#) est obligatoire pour être vacciné en milieu scolaire.

L'école remettra à chaque élève un formulaire de consentement papier selon son groupe d'âge qu'il rapportera à la maison. Il est également possible de l'imprimer à la maison, en format recto-verso.

Le formulaire rempli et signé doit être retourné à l'école le mercredi 2 juin. Cette opération importante permettra de connaître le nombre d'élèves à déplacer et d'organiser le transport. Cette information sera également communiquée au préalable aux centres de vaccination en prévision du nombre de vaccins nécessaires.

### Étape 2. Information à saisir sur Clic-Santé

Même si la vaccination se fait avec l'école, le parent d'un élève de 12 ou 13 ans ou l'élève de 14 ans et plus devra se rendre sur [Clic-Santé](#) pour s'inscrire et fournir les informations nécessaires permettant d'y ouvrir le dossier de vaccination, notamment le numéro d'assurance maladie, lequel est nécessaire au moment de la vaccination.

Cette inscription doit être faite à l'avance pour la plage de temps réservée (date et heure) pour l'école de l'élève. Un lien vers cette plage horaire vous sera transmis dès que les directions de la Santé publique nous l'auront communiquée. Si ce n'est pas complété, les informations devront être saisies le jour de la vaccination par le personnel du centre de vaccination ce qui ralentira le processus pour tous les élèves.

### Étape 3. Le jour de la vaccination

- Votre enfant devra avoir avec lui sa carte d'assurance maladie.

- Il devra porter un vêtement à manches courtes.
- Son formulaire de consentement dûment complété et signé déjà remis à l'école lui sera rendu par l'accompagnateur de sa bulle-classe avant le déplacement vers le centre de vaccination.
- Les élèves ne participant pas à cette campagne de vaccination demeureront en classe ainsi que les élèves de 12 et 13 ans pour lesquels il n'y a pas de formulaire de consentement complété et signé par le parent.

#### Étape 4. Déplacement vers le centre de vaccination et retour à l'école

De l'école, les élèves regroupés en bulle-classe seront transportés en autobus scolaire ou se déplaceront à pied selon la distance à parcourir vers le centre de vaccination et ce, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur. Chaque bulle-classe sera accompagnée par un membre du personnel de l'école tout au long du déroulement de leur vaccination et de leur retour à l'école. Un autre membre du personnel de l'école sera également présent en tout temps au centre de vaccination.

Les élèves seront tous de retour à l'école à temps pour prendre l'autobus pour le retour à la maison.

#### Autre option de vaccination contre la COVID-19 pour les élèves du secondaire âgés de 12 à 17 ans

Outre la vaccination en milieu scolaire, il est possible depuis le 25 mai dernier et durant toute la saison estivale de prendre rendez-vous sur [Clic-Santé](#) pour les jeunes de 12 à 17 ans.

---

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à la fois à cette information et au suivi demandé s'il y a lieu.

En cette fin d'année scolaire, nous vous remercions de votre collaboration très appréciée durant cette année particulière et exigeante où nous avons eu de nombreux défis à relever tous ensemble.

[CLIENTS.ADDRESS]

Vous recevez ce courriel en tant que parent du Centre de services scolaire des Patriotes. L'Info-parents vous est envoyé en complément des informations que vous recevez de la part de votre école.

[Se désabonner](#)